OLIMA GROUP
FORMATION · CONSEIL · ACCOMPAGNEMENT

FORMATIONS OBLIGATOIRES

Réglementation sur l'affichage des prix et mentions obligatoires

Appliquer la réglementation sur l'affichage des prix et les mentions obligatoires pour garantir la transparence et la conformité en point de vente.

DURÉE **De 7 h à 35 h selon votre besoin**	MODALITÉ **Présentiel, intra-entreprise**	LIEU **Dans vos locaux**
EFFECTIF **1 à 12 stagiaires**	HORAIRES **9h – 12h30 / 13h30 – 17h**	TARIF **Inter : 490 € HT par participant et par jour · Intra : sur devis**

1 Objectifs pédagogiques

Objectif général : appliquer la réglementation sur l'affichage des prix et les mentions obligatoires pour garantir la transparence et la conformité en point de vente.

2 Public visé et prérequis

Public : Dirigeants, salariés et indépendants exerçant dans le secteur « Habillement ».

Prérequis : Aucun. Un test de positionnement est réalisé avant la formation.

3 Contenu de la formation

Module 1 — Information du consommateur sur les prix

- Obligations d'affichage prévues par le Code de la consommation
- Prix en vitrine, en rayon et sur les articles
- Annonces de réduction et prix de référence sur les 30 derniers jours
- Soldes : périodes et règles applicables
- Affichage des conditions d'échange et de remboursement

Module 2 — Mentions obligatoires et conformité en boutique

- Étiquetage de composition et d'entretien des textiles
- Mentions sur tickets de caisse et factures
- Pratiques commerciales trompeuses à éviter
- Grille d'auto-contrôle de la boutique
- Cas pratique : audit de l'affichage d'une boutique de prêt-à-porter

4 Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets
- Études de cas pratiques issues de situations réelles

- Mises en situation et jeux de rôle
- Exercices individuels et en sous-groupes
- Remise de fiches-outils opérationnelles

5 Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire d'analyse des besoins et test de positionnement
- Pendant : quiz de validation des acquis et évaluation des mises en pratique
- En fin de formation : test d'évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction
- À froid : questionnaire de mise en application 2 à 3 mois après la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

6 Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous signaler, avant l'inscription, tout besoin d'adaptation (matériel, logistique, rythme) : notre référent handicap étudie avec vous les solutions possibles.

Référent handicap : Olivia MARCIANO — contact@olimagroup.fr

7 Profil du formateur

Formateur expert du domaine, disposant d'une expérience professionnelle confirmée et de compétences pédagogiques en formation d'adultes. CV transmis sur demande.

8 Modalités et délais d'accès

Formation accessible sous 7 jours ouvrés minimum après l'analyse du besoin et la signature de la convention, sous réserve de l'accord de prise en charge de votre OPCO.

9 Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction global 2026 : 98 % — 1 226 stagiaires formés, 9 780 heures de formation dispensées.
Programme mis à jour le 05/10/2026.

Inscription et devis
Olivia MARCIANO · 01 89 62 90 08 · 06 27 22 00 30
contact@olimagroup.fr · olimagroup.fr

Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise selon ses critères.
Programme adaptable à vos besoins après analyse préalable.